

**LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA MONTÉRÉGIE EST**
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
au 31 mars 2006

Rapport des vérificateurs	2
Produits et charges	3
Bilan	4
Évolution des actifs nets	5
Notes complémentaires	6 à 8

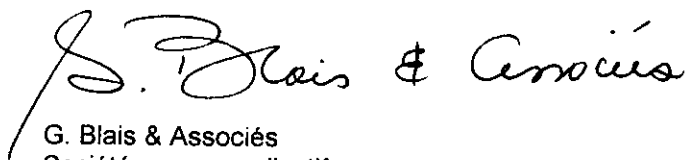
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST

Nous avons vérifié le bilan non consolidé de LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST au 31 mars 2006 et les états des produits et charges et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ne sont pas consolidés. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada à l'exception du fait qu'ils ne sont pas consolidés comme le mentionne la note 2.



G. Blais & Associés
Société en nom collectif,
Comptables Agréés.

Beloeil
Le 5 juillet 2006.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST

PRODUITS ET CHARGES

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
PRODUITS		
Subventions	1 184 533 \$	949 059 \$
Sous-location	33 824	7 442
Gestion	2 559	3 374
Projets spéciaux	798	42 332
Intérêts	27 093	7 284
Entente-Condition féminine	20 000	
	<u>1 268 807</u>	<u>1 009 491</u>
CHARGES		
Frais de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	323 485	151 504
Rémunération des administrateurs	20 825	19 294
Loyer	51 532	23 026
Assurances	4 804	105
Entretien et réparations	2 624	13 298
Papeterie et fournitures	6 910	6 187
Location d'équipements	2 260	1 085
Cotisations et abonnements	2 729	615
Déplacements et représentation	17 473	6 617
Frais de réunions	2 625	2 275
Télécommunications	5 272	3 519
Poste et messageries	2 693	1 990
Honoraires professionnels	4 730	1 031
Frais bancaires	821	484
Part de l'organisme au déficit du transfert du CRDM		44 893
Frais divers	1 473	840
Promotion	5 105	
Site Internet	13 138	
	<u>468 499</u>	<u>276 763</u>
Entente condition féminine	3 392	3 333
FDR- ententes spécifiques et projets	179 000	21 939
FDR - suivi du CRDM	353 500	194 703
FDER - suivi du CRDM	256 723	508 298
Amortissement des immobilisations	7 693	4 455
	<u>1 268 807</u>	<u>1 009 491</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>\$</u></u>	<u><u>\$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST

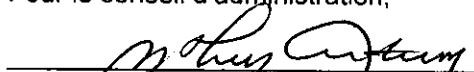
BILAN

au 31 mars 2006

	2006	2005
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 300 103 \$	334 372 \$
Débiteurs (note 4)	43 994	1 501 466
Frais payés d'avance	<u>4 666</u>	<u>2 911</u>
	1 348 763	1 838 749
Placement dans une filiale en propriété exclusive, au coût 1 action de catégorie "A" de Fonds d'aide à l'entreprise de la région de la Montérégie Inc.	1	1
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>21 497</u>	<u>29 190</u>
	<u><u>1 370 261</u></u> \$	<u><u>1 867 940</u></u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	162 357 \$	480 879 \$
Subventions reportées (note 7)	<u>1 207 904</u>	<u>1 387 061</u>
	1 370 261	1 867 940
ACTIFS (PASSIFS) NETS		
Non affectés	(21 497)	(29 190)
Investis en immobilisations	<u>21 497</u>	<u>29 190</u>
	<u><u>1 370 261</u></u> \$	<u><u>1 867 940</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST
ÉVOLUTION DES ACTIFS (PASSIFS) NETS
 de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>Fonds d'exploita- tion</u>	<u>Fonds immobili- sations</u>	<u>Total</u>
Solde au début	(29 190) \$	29 190 \$	\$
Amortissement des immobilisations	<u>7 693</u>	<u>(7 693)</u>	<u> </u>
Solde à la fin	<u>(21 497) \$</u>	<u>21 497 \$</u>	<u> </u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 mars 2006

1- STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été légalement constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Il a pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au Ministère sur le développement de la région. Le gouvernement du Québec lui a confié la gestion du Fonds de développement régional (FDR). Selon l'entente intervenue le 8 juillet 2004 entre la ministre déléguée au développement régional et au tourisme et l'organisme, il est stipulé que ce dernier prend la relève du Conseil Régional de développement de la Montérégie pour l'administration du fonds de développement régional et le fonds d'aide à l'entreprise.

2- ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Les états financiers sont établis selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous. Ils s'écartent des principes comptables généralement reconnus du fait qu'ils sont non consolidés. L'organisme a comptabilisé sa filiale en propriété exclusive, Fonds d'aide à l'entreprise de la région de la Montérégie Inc. à la valeur d'acquisition.

3- CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	30 %
Équipement et mobilier de bureau	20 %

Comptabilité par fonds

Les états financiers regroupent les opérations de l'organisme par l'entremise des fonds suivants :

- **Fonds d'exploitation**

Les subventions et les frais de fonctionnement liés aux opérations courantes sont comptabilisés dans ce fonds;

- **Fonds d'immobilisations**

Ce fonds reflète le coût non amorti des immobilisations.

Constatation des subventions

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTRÉGIE EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 mars 2006

4- DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Comptes à recevoir	19 354 \$	1 094 881 \$
Taxes à recevoir	8 705	6 489
Avance à un organisme	15 000	50 000
À recevoir de la liquidation du CRDM	<u>935</u>	<u>350 096</u>
	<u><u>43 994 \$</u></u>	<u><u>1 501 466 \$</u></u>

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
	<u>Coût</u>	Amortis- sément cumulé	<u>Coût non amorti</u>	<u>Coût non amorti</u>
Équipement et mobilier de bureau	11 828 \$	3 312 \$	8 516 \$	10 645 \$
Matériel informatique	<u>21 817</u>	<u>8 836</u>	<u>12 981</u>	<u>18 545</u>
	<u><u>33 645 \$</u></u>	<u><u>12 148 \$</u></u>	<u><u>21 497 \$</u></u>	<u><u>29 190 \$</u></u>

6- CRÉDITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	19 062 \$	341 430 \$
Vacances à payer	8 616	4 770
Provision pour règlement des engagements (note 8)	<u>134 679</u>	<u>134 679</u>
	<u><u>162 357 \$</u></u>	<u><u>480 879 \$</u></u>

7- SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues au cours de l'exercice qui dépassent la somme des frais de fonctionnement et les frais engagés pour différents projets du fonds de développement régional pour la Montérégie Est.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 mars 2006

8- ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice précédent, une provision de 134 679 \$ avait été constituée en vue du règlement final des engagements du Conseil Régional de Développement de la Montérégie dont les responsabilités avaient été transférées à l'organisme lors de sa création. Parmi les données ayant servi à établir cette provision de 134 679 \$, on retrouvait des estimations dont une partie s'est réalisée au cours de l'exercice courant et dont la réalisation finale devrait survenir au cours du prochain exercice. Les écarts qui sont déjà apparus entre les montants estimés et les montants réalisés sont les suivants :

Encaisse à recevoir du liquidateur du CRDM	(935) \$
Provision pour le programme de transition des employés	8 601
Modifications de certains engagements envers des organismes	62 340

Aucun de ces écarts n'a été constaté aux présents états financiers et la provision de 134 679\$ a été maintenue. Les écarts et la provision seront liquidés au règlement final des engagements transférés du CDRM. Ce règlement devrait survenir vers la fin du prochain exercice. Les répercussions sur les résultats et le bilan de l'organisme seront alors constatés.

9- ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé en vertu d'un bail qui expire le 30 novembre 2006 et un contrat de location expirant en novembre 2007 à verser une somme totale de 36 679 \$ pour la location d'un local et d'équipements. Les paiements minimums sont de 36 469 \$ en 2007 et 210 \$ en 2008.

Dans le cadre de sa mission, l'organisme signe des ententes avec des organismes de planification et de développement s'engageant à leur verser une aide financière selon certains termes et modalités. Au 31 mars 2006, les engagements ainsi pris par l'organisme s'élèvent à 819 831 \$, répartis comme suit :

Engagements résultants du suivi du CRDM	791 831 \$
Nouveaux engagements	<u>28 000</u>
	<u><u>819 831 \$</u></u>

En contrepartie, l'organisme se voit accorder par le Gouvernement du Québec, des enveloppes annuelles desquelles des tranches maximales de 1 000 000 \$ lui sont versées au fur et à mesure des besoins. Le solde à recevoir de ces enveloppes annuelles s'élève à 757 317 \$ au 31 mars 2006.

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et des subventions reportées est équivalente à la valeur comptable étant donnée la courte période avant l'échéance.

11- FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.